



**BANQUE DE LA REPUBLIQUE  
DU BURUNDI**

**AVIS DE RELANCE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL**

**1. Objet du marché**

La Banque de la République du Burundi, à travers son site web [www.brb.bi](http://www.brb.bi) et le quotidien « Le RENOUVEAU », relance un Avis d'Appel d'Offres National pour l'acquisition des équipements informatiques.

Les spécifications techniques et le modèle de bordereau des prix sont respectivement détaillés dans les Parties II et III du DAO.

**2. Allotissement**

Le marché est présenté en trois (3) lots répartis comme suit :

- Lot 3 : 1 HP Color LaserJet Pro MFP M477fdn
- Lot 4 : 8 HP LaserJet Pro M404dn
- Lot 5 : 35 Onduleurs APC 750VA LCD

Chaque lot fait objet d'une offre séparée.

**3. Financement**

Le marché est financé sur les fonds de la Banque de la République du Burundi.

**4. Conditions de participation**

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales disposant des capacités juridiques, techniques et financières requises pour l'exécution du présent marché.

Ne peut participer à cet appel d'offres toute personne physique ou morale frappée par l'un ou l'autre des critères d'inéligibilité aux marchés de la BRB énumérés à l'article 8 du Règlement de Passation des Marchés de la Banque de la République du Burundi, disponible sur le site [www.brb.bi](http://www.brb.bi).

\*

## **5. Contenu du Dossier d'Appel d'Offres (DAO)**

Le Dossier d'Appel d'Offres est constitué par les documents suivants :

- le présent Dossier d'Appel d'Offres ;
- les spécifications techniques ;
- le bordereau des prix.

## **6. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être acquis auprès du Service Logistique et Patrimoine de la BRB, 2<sup>ème</sup> étage, bureau n°2.08, Tél. (+257) 22 22 03 45, et obtenu sur présentation d'un bordereau de versement d'un montant non remboursable de cent mille francs Burundi (**BIF 100 000**), au compte numéro 9829/000 intitulé « Récupérations diverses » ouvert au nom de la Banque de la République du Burundi dans ses livres.

## **7. Contenu des offres**

L'offre technique devra contenir les documents suivants :

- L'adresse précise et exacte du soumissionnaire (adresse, numéro de téléphone, etc.) ;
- Une copie du certificat d'immatriculation au registre de commerce ;
- Une attestation de non-redevabilité encore valide, délivrée par l'Office Burundais des Recettes (OBR);
- Le certificat d'enregistrement à la TVA ;
- Le numéro d'identification fiscale (NIF);
- Trois (3) références techniques des marchés similaires exécutés avec preuves à l'appui;
- L'attestation d'origine des équipements ;
- La garantie bancaire de soumission ;
- Un prospectus détaillé.

L'offre financière devra contenir les documents suivants :

- Les bordereaux des prix Taxe sur la valeur Ajoutée Comprise (TVAC) ;
- Attestation de capacité financière de cent millions de franc Burundi (**BIF 100 000 000**) délivrée par une Banque agréée.

**N.B :** L'absence de l'un des documents énumérés ci-dessus constitue une cause de rejet d'office de l'offre.

## **8. Présentation des offres**

Les offres rédigées en français et accompagnées des différents documents exigés (voir point 7) seront envoyées en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies, et



seront présentées dans deux (2) enveloppes fermées et séparées, comportant respectivement les mentions « OFFRE TECHNIQUE » et « OFFRE FINANCIERE ».

Pour chaque lot, les deux (2) enveloppes seront glissées dans une enveloppe extérieure fermée portant la mention « **Offre pour la fourniture des équipements informatiques à la Banque de la République du Burundi** ».

Les enveloppes contenant les offres seront envoyées à l'adresse ci-après :

**Monsieur le Gouverneur de la Banque de la République du Burundi**

**1, Avenue du Gouvernement**

**B.P. 705 Bujumbura**

**Tél. (+257) 22 20 40 00/Fax. (+257) 22 22 31 28**

**E-mail : [brb@brb.bi](mailto:brb@brb.bi)**

Outre cette adresse, l'enveloppe extérieure portera les inscriptions: « **A n'ouvrir qu'en séance d'ouverture des offres** ».

**L'enveloppe extérieure ne doit comporter aucun signe distinctif du soumissionnaire.**

Toute enveloppe ouverte ou ne respectant pas la formalisation ci-dessus mentionnée ne pourra pas être acceptée.

#### **9. Dépôt et ouverture des offres**

Les offres **doivent** parvenir au Secrétariat de Direction de la Banque (5<sup>ème</sup> étage) au plus tard le **18/11/2021** à dix heures (**10h00'**). Passé ce délai, aucune offre ne sera reçue.

L'ouverture des offres aura lieu le même jour à dix heures et trente minutes (**10h30'**) dans la salle des réunions du 4<sup>ème</sup> étage en présence des soumissionnaires qui le souhaitent.

#### **10. Monnaie de soumission et de règlement**

Le montant de la soumission est libellé entièrement en Franc Burundi (BIF).

#### **11. Mise en marche et garantie de bon fonctionnement des équipements**

Le soumissionnaire devra faire l'installation, la mise en marche et garantir le bon fonctionnement des équipements pour une durée minimum de douze (12) mois, à compter dès la date de la réception provisoire.

#### **12. Garantie de soumission**

L'offre est accompagnée d'une garantie bancaire de soumission délivrée par une banque agréée, d'un montant égal à cinq millions de Francs Burundi (**BIF 5.000. 000**) pour chaque lot. La garantie de soumission sera restituée au soumissionnaire non gagnant après notification du marché. Elle ne sera pas restituée au soumissionnaire retenu qui se désistera. Le soumissionnaire gagnant devra aussi s'engager à une garantie de bonne exécution équivalant à cinq pourcent (5%) du montant total du marché.



### **13. Délai d'engagement**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendrier à compter dès la date d'ouverture des offres.

### **14. Délai de livraison**

Le délai de livraison est de soixante (60) jours calendrier et commence à courir dès la signature du contrat.

### **15. Modalités de paiement**

Le paiement interviendra en deux tranches. La première de 75% du montant sera effectuée cinq (5) jours après livraison conforme et complète de toutes les fournitures faisant objet du présent marché.

La deuxième sera effectuée après la réception définitive, matérialisée par un procès-verbal signé par les deux cocontractants.

Il sera fait par virement bancaire sur présentation de la facture y relative au compte indiqué par le soumissionnaire gagnant.

### **16. Evaluation des offres**

La BRB porte à l'attention de chaque soumissionnaire que l'analyse des offres de chaque soumissionnaire se fera de manière indépendante.

L'analyse des documents administratifs, des offres technique et financière se fera par la BRB qui établira une note globale pour chaque soumissionnaire sur les bases suivantes :

- La conformité des documents administratifs, des spécifications techniques et le respect des délais de livraison seront cotés à 70% ;

N.B : Une note minimum de 65% est exigée pour passer à l'ouverture et à l'analyse de l'offre financière.

- Offre financière : 30 %.

La décision finale sera notifiée à chaque adjudicataire concerné par écrit.

### **17. Attribution du marché**

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura fourni une offre techniquement et financièrement la plus avantageuse.

### **18. Notification du marché**

La notification de l'attribution du marché pourra être faite par courrier recommandé ou par tout autre moyen de transmission fiable.

*K* *MS*

## 19. Renseignements complémentaires

Tout renseignement complémentaire concernant le présent Avis d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Logistique et Patrimoine de la Banque de la République du Burundi à l'adresse mentionnée ci-dessus, au point 6 du présent avis d'Appel d'Offres.

## 20. Droit applicable

Le présent marché est régi par le Droit burundais, en particulier le Règlement de passation des marchés de la BRB, disponible sur le site [www.brb.bi](http://www.brb.bi).

Fait à Bujumbura, le 04 novembre 2021.

### BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

Cécile MINANI

Directrice de l'Administration  
et de la Comptabilité.



Pascal NYABENDA

2<sup>ème</sup> Vice-Gouverneur